

Mandataire (domicilié légalement en Belgique) :

mandat à joindre **ou** déjà fourni

n° d'entreprise de la société du mandataire _____

nom de l'entreprise du mandataire _____

adresse du siège social de l'entreprise du mandataire :

rue _____ n° _____ bte _____

code postal _____ commune _____

pas de n° d'entreprise

adresse du domicile légal du mandataire :

rue _____ n° _____ bte _____

code postal _____ commune _____

Travailleur :

nom _____

prénom _____

numéro de registre national _____

date de naissance _____ lieu de naissance _____ sexe _____
[j j m m a a a a]

nationalité _____

domicilé(e) actuellement :

à l'étranger

en Belgique

rue _____ n° _____ bte _____

code postal _____ commune _____

Lieu de travail [occupation effective du travailleur auprès d'un utilisateur final] :

nom de l'entreprise en Belgique où le travailleur sera occupé :

numéro d'entreprise _____

forme juridique _____

rue _____ n° _____ bte _____

code postal _____ commune _____

Fonction/profession (idem contrat de travail) _____

Régime de travail :

nombre d'heures / semaine _____

Durée d'occupation :

à partir de la délivrance du permis de travail jusqu' au _____
[j j m m a a a a]

ou

plus tard : à partir du _____ au _____
[j j m m a a a a] [j j m m a a a a]

Détachement :

certificat de détachement émanant des autorités compétentes d'où le détachement est effectué

durée du détachement _____ au _____
[j j m m a a a a] [j j m m a a a a]

ou

document émanant de l'ONSS en Belgique
actant le détachement (si pas d'accord d'ONSS entre le pays qui détache et la Belgique)

Rémunération :	
<u>Si les cotisations de sécurité sociale demeurent payées à l'étranger</u> la rémunération brute <u>imposable en euros</u>	<u>Si les cotisations de sécurité sociale sont payées en Belgique</u> la rémunération brute <u>soumise à l'ONSS en euros</u>
montant en EUR _____	montant en EUR _____
<input type="radio"/> par mois	<input type="radio"/> par mois
<input type="radio"/> par an	<input type="radio"/> par an
	numéro ONSS _____

fait à _____

date
[j j m m a a a a]

signature du demandeur (mandataire)

--

Protection de la vie privée

En conformité avec la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et au Règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, le traitement des données à caractère personnel relatives à votre demande est confié à Bruxelles Economie et Emploi en tant que responsable du traitement. Ces données sont traitées conformément aux dispositions de l'accord de coopération du 2 février 2018 entre l'Etat fédéral, la Région wallonne, la Région flamande, la Région de Bruxelles-Capitale et la Communauté germanophone portant sur la coordination des politiques d'octroi d'autorisations de travail et d'octroi du permis de séjour, ainsi que les normes relatives à l'emploi et au séjour des travailleurs étrangers et de la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers.

Vos données personnelles seront traitées par Bruxelles et Economie dans le cadre spécifique de votre demande d'autorisation de travail.

Vous pouvez à tout moment avoir accès à celles-ci, en obtenir copie dans un format lisible et couramment utilisé et en obtenir la rectification. Vous pouvez également envoyer une demande d'effacement de vos données. Bruxelles Economie et Emploi analysera cette demande au regard des finalités poursuivies. Vous serez informé de la suppression de vos données ou de la conservation de celles-ci. La conservation des données sera motivée par les motifs légitimes et impérieux qui devront prévaloir sur vos intérêts, droits et libertés. La durée de conservation des données personnelles est limitée à la durée nécessaire pour le traitement complet de votre dossier.

Toute demande doit être adressée à Bruxelles Economie et Emploi : Boulevard du Jardin Botanique 20 - 1035 Bruxelles.

Bruxelles Economie et Emploi ne transmet pas de données personnelles à des tiers sauf dans les cas prévus par la loi et, dans ce cas, elles sont transmises conformément à sa [Politique de Confidentialité](#). Les données sont susceptibles d'être utilisées ultérieurement à des fins statistiques de manière anonyme et en conformité avec les articles 99 à 104 de la loi du 30 juillet 2018.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter la [Politique de Confidentialité](#) de Bruxelles Economie Emploi et/ou contacter le DPO du Service Public Régional de Bruxelles (SPRB) à l'adresse mail dpo@sprb.brussels. En cas de plainte, vous pouvez soit contacter le service des plaintes du SPRB à l'adresse plaintes@sprb.brussels, soit contacter l'autorité de protection des données belges via le lien suivant : <https://www.autoriteprotectiondonnees.be/introduire-une-requete-une-plainte> .